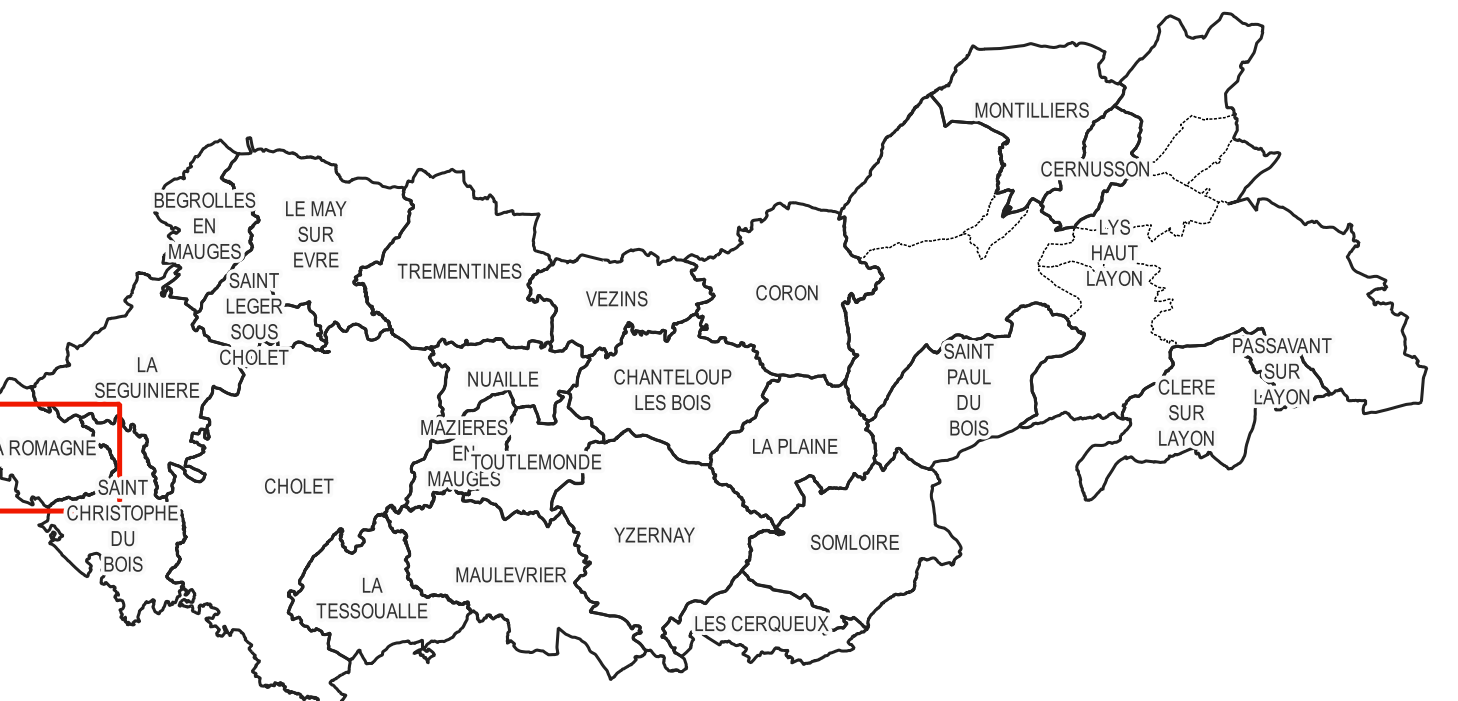


REGLEMENT GRAPHIQUE

LA ROMAGNE
PLAN 2 / 2



Prescrit le 18 septembre 2017

Adopté le 19 mai 2025

Approuvé le 16 février 2026

Annexé à la délibération,
Monsieur le Président

atelierurbanova
urbanisme & architecture

Limite communale

Limite parcellaire

Bât dur

Bât léger

ATTITRE INFORMATIF

Plan d'eau

Zone humide - Enjeu Faible

PRESRIPTIONS

Arbre à protéger

Patrimoine bâti à protéger

Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

Linéaire commercial

Haie protégée - Enjeu Fort

Haie protégée - Enjeu Modéré

Boisement protégé

Espace boisé classé à protéger ou conserver

Carrière

Centralité Commerciale

Zone Périphérique Commerciale

Emplacement réservé

OAP sectorielle "Densification urbaine"

OAP sectorielle "Extension urbaine"

Zone de protection des cours d'eau

Zone humide - Enjeu Moyen

Zone humide - Enjeu Fort

1AUH

1ALH

1ALH2

1ALUY

2AUE

2AUH

2AUH2

2AUU

A

AE

Agv

AL

Ap

Ar

AT

Av

AY

N

Nd

Nhb

Nhy

UA

UB

UBh

UC

UE

UEg

UY

UYc

UYt

UYz

0

250

500 m

Echelle 1:5000

Fonds de plan : cadastre Etalab 09/2025

Emplacements réservés			
Commune	N°	Libellé	Bénéficiaire (Surface (m²))
LA ROMAGNE	1	Aménagement d'un carrefour	Commune 759
LA ROMAGNE	2	Aménagement d'une voie piétonne	Commune 133
LA ROMAGNE	3	Aménagement d'une voie piétonne	Commune 97
LA ROMAGNE	4	Aménagement d'une voie	Commune 21
LA ROMAGNE	5	Aménagement d'une voie piétonne et mise en place de canalisation	Commune 176
LA ROMAGNE	6	Rendre public un chemin de randonnée existant	Commune 31438
LA ROMAGNE	7	Rendre public l'équipement sportif existant (escalade)	Commune 1663